

L'affaire Assange



[Source : Libre Média]

Qui est Julian Assange ? Qu'est-ce que Wikileaks ? Qu'a-t-il révélé ? De l'homme de l'année à l'homme recherché par Interpol, que s'est-il passé ?

Dans ce premier épisode consacré à l'affaire Assange, Viktor Dedaj, spécialiste et co-fondateur du comité de soutien de Julian Assange retrace la genèse de Wikileaks. Entre lynchages et manipulations, il éclaire les différents scandales qui ont détruit l'image de son fondateur. Entretien réalisé le 25 mai 2023

Dans ce nouvel épisode de Délit d'opinion, Viktor Dedaj, spécialiste de l'affaire Assange, revient sur les conditions de vie du fondateur de Wikileaks. Son isolement pendant 7 ans dans l'ambassade d'équateur en Angleterre puis son transfert dans la prison de haute sécurité de Belmarsh. Il nous parle de Nils Melzer, rapporteur spécial de la torture à l'ONU, qui jouera un rôle primordial dans la dénonciation des conditions de sa détention. «Jusqu'où avons-nous sombré si nous poursuivons ceux qui dénoncent les crimes de guerre ?». Nils Melzer participera aussi à la défense d'Assange dans les multiples manipulations judiciaires, notamment celle pour viol. Il en publiera un livre, «L'affaire Assange, histoire d'une persécution politique». Entretien réalisé le 25 mai 2023.

Dans ce dernier et troisième épisode de ce numéro spécial de Délit d'opinion, Viktor Dedaj, spécialiste de l'affaire Assange, revient sur l'enquête des cablegate. Une fuite de 120 000 câbles diplomatiques classés top secret. Comment un mot de passe donnant accès à ces fichiers confidentiels s'est retrouvé dans la nature ? Où pouvait-on le retrouver ? Qui l'a utilisé ? Pendant une heure, Julian Assange téléphone au département d'État américain pour avertir du danger. Personne ne donnera suite. «Cryptome», un site américain similaire à wikileaks accède aux données et met tout en ligne. Cette révélation publique lors du procès n'innocentera pas Assange. Nils Melzer, rapporteur spécial de la torture à l'ONU, innocente Assange sur l'ensemble des accusations qui lui sont reprochées : le viol, la mise de vie en danger d'autrui... Les journalistes qui avaient utilisé et publié les données sont restés silencieux. Un journaliste osera prendre la défense lors du procès d'Assange : John Goetz du journal allemand Der Spiegel.

